- Des actions soutenues par la Conférence des financeurs avec :
- le Département du Cher, l'ARS, la CPAM, la CARSAT, l'ANAH, l'Agirc-Arrco, la Mutualité française, la MSA, les collectivités territoriales volontaires et le Conseil départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
 - Des actions financées grâce au soutien de la CNSA dans le cadre d'un AMI dédié

APPEL À PROJETS 2025 Dossier de candidature

(A retourner sous format WORD ou PDF modifiable)

pour les <u>projets de 2025</u>
<u>spécifiques sur l'axe :</u>
« Aide et soutien aux aidants »

PROMOUVOIR ET FAVORISER:

- Les actions collectives de soutien et d'accompagnement en faveur des proches aidants de personnes âgées et de personnes en situation de handicap

Date limite de réception des dossiers : 10 février 2025

1 action = 1 dossier à déposer

Il est nécessaire de déposer 1 dossier pour 1 action

- Une action peut être ponctuelle ou composé d'un ensemble de séances aux objectifs communs. Si une action fait partie d'un ensemble d'actions avec des objectifs différents, 1 dossier pour chaque action est à déposer
- Si une même action est réalisée dans plusieurs communes ou auprès de groupes de personnes différentes, le dépôt d'un seul dossier est suffisant

1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

1.1 Identification de la structure	
Nom de la structure :	
STATUT DE L'ORGANISME (ASSOCIATION, COLLECTIVITÉ LOCALE, PRIVÉ A BUT LUCRATIF OU N	
N° SIRET :	
ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :	
CODE POSTAL : VILLE :	
ADRESSE DE GESTION OU DE CORRESPONDANCE :	
CODE POSTAL : VILLE :	
TÉLÉPHONE :	
COURRIEL:	
SITE INTERNET:	
Union, fédération ou réseau auquel est affiliée votre structure :	
1.2 Identification du représentant légal de	'organisme
Nom et Prénom du Représentant légal :	
FONCTION:	
COURRIEL ET TÉLÉPHONE :	
1.3 Identification de la personne en charge	du projet
110 Identification de la personne en charge	du projet
Nom et Prénom :	
FONCTION:	
COURRIEL ET TÉLÉPHONE :	

1.4	Renseigne	ments co	oncerna	nt les ressou	rces humaines	
Nombre D	Nombre de salariés :					
NOMBRE DI (ETPT) COR	Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (Les équivalents temps plein travaillés (ETPT) correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail) :					
	E BÉNÉVOLES (PERSON ÉRÉE) :		T RÉGULIÈREM	ENT À L'ACTIVITÉ D'UNE	E ASSOCIATION, DE MANIÈRE	
	E VOLONTAIRES (PERSE [PAR EX. SERVICE CIVIC				AL PAR UN CONTRAT	
	1.5	Si vo	otre stru	icture est un	e association	
E	ST-ELLE ?	NATIONA RÉGIONA DÉPARTE LOCALE	LE			
DISPO	SE-T-ELLE D'UN	□ oui				
	SREMENT ?	SI OUI, TYPE D'AGRÉ	MENT:	EN DATE DU :	ATTRIBUÉ PAR :	
EST-EI	LLE RECONNUE		□ NON			
D'UTIL	ITE PUBLIQUE ?	SI OUI, DATE	E DE PUBLICA	TION AU JOURNAL OF	FICIEL:	
COMM	SE-T-ELLE D'UN MISSAIRE AUX OMPTES ?	□ oui	□ NON			
	OHI 123 :					
1.6		Relation	on avec	les financeu	rs	
AVEZ-VOUS DÉJÀ BÉNÉFICIÉ D'UNE SUBVENTION AUPRÈS D'UN MEMBRE DE LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS (CARSAT, MSA, ARS, ETC) ?						
SI OUI, EN QUELLE ANNÉE ET POUR QUEL PROJET :						

2. Présentation du projet

2.1	Présentation du projet			
Par quel moyen avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ? Partenaire (Préciser) Réseau sociaux Mailing Sites Internet (Préciser) Autre (Préciser) :				
NOM DU PROJET				
CE PROJET REPOND A L'AXE SUIVANT :	 ☐ Axe 1 - Développer la communication et le repérage, et la reconnaissance des aidants ☐ Axe 2 - Développer des temps de soutien, d'échanges et de répit pour les proches aidants ☐ Axe 3 -Développer des actions de « Prévention Santé » (uniquement pour les aidants de personnes âgées) 			
R	ESUME DU PROJET : 10 lignes pour convaincre			
	S'agit-il ?			
du renouvellement d'	 ☐ d'une nouvelle action ☐ du renouvellement d'une action financée une précédente année par la Conférence des financeurs ☐ d'une action présentée une précédente année à la Conférence des financeurs mais non financée 			

Renouvellement de l'action	Si vous avez sélectionné « renouvellement » : Le bilan : a déjà été transmis à la Conférence des financeurs sera transmis prochainement Date à préciser : ne pourra pas être transmis Expliquez pourquoi :
DESCRIPTION DU PROJET (contenu, nombre de	
séances, déroulé, qualification intervenant)	

OBJECTIFS DU PROJET	
ORIGINE DU PROJET (constats de terrain, éléments de diagnostic, modalités de conception)	
CONCEPTION DE L'ACTION	L'action a été conçue par notre structure A partir d'une action déjà mise en œuvre dans un autre département Lequel? A partir d'une action qui a démontré l'adoption de changement de comportements des participants à travers une évaluation d'impact Quel est le nom du programme ou des références des articles ou communications scientifiques qui étayent l'action ?

Cocher la / les commune(s) qui bénéficieront du projet :

Liste des communes identifiées avec des besoins prioritaires Nom de la Commune **EPCI** Oui/ Non ARGENT-SUR-SAULDRE Sauldre et Sologne **AUBIGNY-SUR-NERE** Sauldre et Sologne **AVORD** La Septaine **BAUGY** La Septaine CHARENTON-DU-CHER Coeur de France Pays d'Issoudun (36) **CHAROST** CHATEAUMEILLANT Berry Grand Sud CHATEAUNEUF-SUR-CHER Arnon, Boischaut, Cher **DUN-SUR-AURON** Le Dunois Vierzon Sologne Berry **GRACAY** HENRICHEMONT Terres du Haut Berry LA CHAPELLE-D'ANGILLON Sauldre et Sologne LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois LE CHATELET Berry Grand Sud Pays Fort - Sancerrois LERE - Val de Loire LES AIX D'ANGILLON Terres du Haut Berry **LEVET** Arnon, Boischaut, Cher LURY-SUR-ARNON Cœur de Berry MEHUN-SUR-YEVRE Cœur de Berry NANCAY Sauldre et Sologne **NERONDES** Pays de Nérondes SAINT-FLORENT-SUR-CHER Fercher - pays Florentais SAINT-MARTIN-D AUXIGNY Terres du Haut Berry **SANCERGUES** Berry Loire Vauvise **SANCERRE** Pays Fort - Sancerrois - Val de Loire **SANCOINS** Les Trois Provinces SAULZAIS-LE-POTIER Berry Grand Sud **VAILLY-SUR-SAULDRE** Pays Fort - Sancerrois - Val de Loire **Autres communes**

TERRITOIRE D'INTERVENTION DU PROJET

Nom de la Commune	EPCI	Oui/ Non
BOURGES	Bourges Plus	
LIGNIERES	Arnon, Boischaut, Cher	
SAINT AMAND MONTROND	Cœur de France	
VIERZON	Vierzon Sologne Berry	
Autres Communes (préciser) :		

2.2		Mise en œuvre du projet			
PUBLIC CIBLE					
ESTIMATION DU					
NOMBRE DE					
BENEFICIAIRES					
UNE PARTICIPATION					
FINANCIERE EST-	Oui Si ou	i, pour quel r	montant ?:		
ELLE DEMANDEE AU	□ Non				
PUBLIC?					
MODE DE REPERAGE DES BENEFICIAIRES					
IMPLICATION DES	Les bénéficiaire oui, comment ?		impliqués dans	la conception de l	'action ? Si
BENEFICIAIRES	our, comment :				
DANS LA					
CONCEPTION DE					
L'ACTION					
	Nom			Rôle	
PARTENAIRES DU					
PROJET					
(financiers et					
opérationnels)					
			Towns		Coût
		Nombre d	Temps	Overlift antion	(hors
		personne	travail	Qualification	charges
MOYENS HUMAINS			(ETP)		sociales)
AFFECTES AU					
PROJET					
(Détailler chaque poste	Interne				
de dépenses)	(salariés dans				
	la structure)				
	ia structure)				

	Externe (prestations extérieures, intermédiaires, honoraires, services civiques, etc.)					
UN RECRUTEMENT EST-IL ENVISAGE POUR LA MISE EN PLACE DU PROJET ?	☐ Oui Si ou	ii, combien en E	TP ? :			
MOYENS MATERIELS (achat, location)	Desc	cription			Coût estim	é
COMMUNICATION – VALORISATION DU PROJET						
ATTEINDRE LES PERSONNES EN SITUATION DE VULNERABILITE	Envisagez-vou en situation de	ıs une démarche e vulnérabilité ?	e particu Si oui, l	ulière laquel	pour atteindre le le ?	es personnes

2.3	Évaluation du projet				
EVALUATION	☐ Interne				
20/120/112011	☐ Externe, précisez :				
	Moyens	Résultats attendus	Indicateurs		
MODALITES D'EVALUATION					
2.4	Étape et o	calendrier du proje	t		
CALENDRIER PREVISIONNEL DE	Date de début du projet :				
REALISATION	Date de fin du projet :				
	Description	Date de démarrage	Durée		
MONTAGE DU PROJET					
	Description	Date de démarrage	Durée		
MISE EN ŒUVRE DU PROJET					

	Description	Date de démarrage	Durée
EVALUATION DU PROJET			
DESCRIPTION DES EFFETS ATTENDUS POUR LES BENEFICIAIRES			

2.5	Gouvernance et suivi
Définir les modalités de pilotage et de suivi du projet	

3. Budget prévisionnel du projet

Le représentant légal de la structure s'engage à informer les financeurs de toute(s) modification(s) apportée(s) au son budget prévisionnel du projet.

Budget par action				
CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)	
60 - Achat		70 - Vente de produits finis, prestations de services	€	
Études et prestations de services		Prestation de services		
Achats matières et fournitures		Vente de marchandises		
Fourniture d'entretien et de petit équipement		Produits des activités annexes		
Autres fournitures				
61 - Services extérieurs	€	73 – Dotations et produits de tarification	€	
Sous-traitance générale		74 - Subventions d'exploitation	€	
Locations		ARS		
Entretien et réparation		Région		
Assurance		Département		
Documentation		Appel à Projet Conférence des financeurs - Interrégime		
Divers		Intercommunalité(s) EPCI		
62 - Autres services extérieur	€	Commune(s)		
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Fonds européens		
Publicité, publication		Autres (précisez la structure) :		
Déplacements, missions				
Services bancaires, autres				
63 - Impôts et taxes	€			
64 - Charges de personnel	€			
Rémunération des personnels		75 – Autres produits de gestion courante	€	
Charges sociales		Cotisations		
Autres charges de personnel		Dons manuels - Mécénat		
65 – Autres charges de gestion courante				
66- Charges financières		76 - Produits financiers	€	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	€	
68 – Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 – Reprise sur amortissements et provisions	€	
69 – Impôt sur les bénéfices ; Participation des salariés		79 – Transfert de charges	€	
TOTAL DES CHARGES (3)	€	TOTAL DES PRODUITS (3)	€	

Excédent prévisionnel (bénéfice)	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

Contributions volontaires				
CHARGES	Montant (2)	Produits	MONTANT (2)	
86 – Emplois des contributions volontaires		87 – Contribution volontaires en nature	€	
Secours en nature		Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature		
Personnel bénévole		Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES (3)		TOTAL DES PRODUITS (3)		
Indiquer le % de la subvention sollicitée par rapport au total des produits du projet.				

- (1) Il y a lieu de présenter un budget par action
- (2) Ne pas indiquer les centimes d'euros
 (3) Le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes et doit faire figurer le montant de la subvention demandée à la Conférence des financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie.